



Déclarations et Discours

N° 75/34

UN CHOIX À FAIRE: LE CONTRÔLE DES ARMES NUCLÉAIRES OU LE DÉSASTRE

Déclaration faite en Première Commission de la trentième session de l'Assemblée générale des Nations Unies par S.E. monsieur W.H. Barton, ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Conférence du Comité sur le désarmement, New York, le 4 novembre 1975.

Nous en sommes au trentième anniversaire du début de l'ère nucléaire et au point médian de la Décennie du désarmement, mais il faut avouer que nous n'avons guère progressé vers une limitation, même minime, des armements et encore moins vers le désarmement.

Si les grandes puissances s'obstinent à penser que le chemin de la sécurité passe par l'accumulation d'une capacité toujours croissante de surextermination, nous courons inévitablement, à plus ou moins long terme, au désastre. Les conséquences d'une guerre nucléaire ne respecteront pas les frontières nationales.

Il est inconcevable qu'on nous demande d'accepter, pour l'avenir prévisible, que les puissances nucléaires puissent déclencher un conflit qui nous annihilerait tous. Nous continuons en outre de vivre sous la menace de la propagation des armes nucléaires à d'autres États. Nonobstant les efforts consacrés par des milliers de personnes dévouées, depuis plus d'un quart de siècle, à la négociation de mesures pratiques de limitation des armes et de désarmement, les résultats obtenus sont, au mieux, marginaux.

Il y a quinze ans, les États-Unis et l'Union soviétique nous ont présenté une déclaration conjointe de principes sur lesquels ils s'étaient entendus pour les négociations de désarmement. Le premier de ces principes était de veiller à ce que le désarmement soit général et complet, et que la guerre ne serve plus d'instrument pour régler les problèmes internationaux. La conduite des négociations a été confiée au Comité des dix-huit nations sur le désarmement. Depuis, le nombre de membres est passé de 18 à 25, puis à 31, et le comité a changé de nom. Mais il semble avoir abandonné, par désespoir, l'idée d'un désarmement général et complet pour s'occuper, depuis quelques années, d'une série de mesures "collatérales". Sans nier la valeur de ces mesures, l'expérience a révélé que même là il est difficile de progresser si les propositions entravent la liberté des grandes puissances militaires de faire ce qu'elles veulent dans des domaines qu'elles jugent d'importance militaire.